



## Conseil d'établissement - École La Roseraie

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école La Roseraie tenue le 15 mai à 18h34 en présence au SALON DU PERSONNEL de l'école La Roseraie.

Sont présents :

- |                     |  |
|---------------------|--|
| • Salvatore Mancini | Membre parent                            |
| • Julie Geoffrion   | Membre parent                            |
| • Jessyka Pépin     | Membre parent                            |
| • Sharmila Jiva     | Membre parent                            |
| • Mylaine Grenier   | Membre parent                            |
| • Hélène Lepage     | Membre représentant personnel du SDG     |
| • Natasha Nadeau    | Membre représentant personnel de soutien |
| • Benoit Denault    | Membre représentant personnel enseignant |
| • Marie-Ève Cusson  | Membre représentant personnel enseignant |
| • Andréane Lessard  | Membre représentant personnel enseignant |

Absences :

Aucun

Participe également à la séance :

- |                      |                  |
|----------------------|------------------|
| • Nancy Marshall     | Directrice       |
| • Emie Hudon-Godbout | parent substitut |

---

### 1 CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA RÉUNION

Monsieur Salvatore Mancini, président, fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 18h38.

### 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Lepage propose de reporter le point 7.8 (Approbation des contributions financières exigées pour les journées pédagogiques au service de garde) à la prochaine séance car il lui

manque des informations importantes en lien avec le prix de certaines activités. Personne ne s'y oppose.

Il est proposé par monsieur Salvatore Mancini d'adopter de l'ordre du jour tel quel.

**CE-23-24-62 Adopté à l'unanimité.**

### 3 RÉSOLUTIONS EN BLOC

- 3.1 **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 avril 2024.**
- 3.2 **Amendement à la résolution sur la semaine de l'engagement parental.**

Il est proposé par monsieur Salvatore Mancini d'approuver les résolutions en bloc tel quel.

**CE-23-24-63 Adopté à l'unanimité.**

### 4 SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DU 24 AVRIL 2024

Personne ne demande que le procès-verbal soit lu lors de la rencontre.

Suivi du procès-verbal du 24 avril 2024 :

- Madame Cusson confirme qu'ils ont trouvé un transporteur pour l'activité du 13 juin 2024.
- Madame Marshall effectue un suivi sur les demandes sur les biens et services :
  - o Relancer le projet de recouvrir les poufs à la bibliothèque
    - Possibilité d'en acheter des nouveaux avec le fournisseur attitré de l'école et faire le suivi à Mme Marshall pour une soumission
  - o Possibilité d'acheter une machine à eau
    - Une enseignante a apporté un Brita pour le salon du personnel
    - Un autre sera acheté pour le service de garde
  - o Crochets dans les classes : Mme Marshall a besoin de savoir le nombre nécessaire, elle doit faire une tournée des classes
  - o Système électrique : requête faite par Mme Marshall et quelqu'un viendra évaluer le système électrique et enverra une soumission
  - o Local d'apaisement (Madame Nadeau fera des recherches sur les meilleurs éléments à ajouter au local d'apaisement) – à suivre
  - o Présentoir pour les livres dans la bibliothèque – voir la secrétaire pour une soumission en lien avec le catalogue des produits disponibles
  - o Projet particulier – document à remplir avec informations et respect des critères avant d'aller de l'avant
  - o Zoothérapie à poursuivre
  - o Aménagement paysager : voir avec OPP pour division des tâches (60-70\$ disponibles pour l'achat de vivaces et bonification de l'aménagement paysager)
  - o Rangement pour nouveau matériel « À l'école on bouge » : besoin de prendre les mesures (M. Denault) pour les étagères. Madame Marshall mentionne qu'elle a identifié des espaces disponibles pour des étagères dans l'école et a fait faire une soumission pour un cabanon de 10X10 (6800\$). Il serait possible

que la mesure inclue une option pour le rangement du matériel (cabanon ou tout autre rangement).

## 5 MOT DE LA PRÉSIDENTE

- Monsieur Salvatore Mancini présente brièvement la prochaine séance.

## 6 PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas d'intervention de la part du public.

## 7 POINTS DE DÉCISION

### 7.1 Consultation des élèves, recommandations (adoption)

- Présentation des résultats du sondage sur la consultation des élèves
- Les membres du CE discutent des différents résultats en lien avec la violence à l'école
- Suggestion d'ajouter une proposition d'un trottibus pour sécuriser le chemin entre l'école et la maison (sondage aux parents à faire ?)

Il est proposé de remettre les résultats de la consultation à l'équipe-école afin de mettre en place des actions en lien avec le sentiment de sécurité à l'école et d'ajuster le plan de lutte à la violence et l'intimidation au besoin.

**CE-23-24-64** Adopté à l'unanimité

### 7.2 Désignation des lauréats au prix mérite de la semaine de l'engagement parental (adoption)

- ATTENDU que la catégorie Mérite vise à honorer un parent (ou un groupe de parents ayant des réalisations communes) qui, par son engagement, par son influence et par ses réalisations, a contribué de manière significative dans notre école;
- ATTENDU que le parent proposé est un parent impliqué dans la bibliothèque scolaire depuis au moins 8 ou 9 ans ;
- ATTENDU que ce même parent a aidé à organiser une fête de finissant ;
- ATTENDU que le parent est à son avant-dernière année d'implication dans notre établissement scolaire (amendement proposé par madame Grenier par rapport à *dernière année*) ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé :

DE NOMMER Madame Sylvia Mantha, lauréate du prix Mérite de la fédération des comités de parents du Québec ;

**CE-23-24-65** Adoptée à l'unanimité

- 7.3 **Campagne de financement pour 2024-2025 (Approbation)**
- Madame Jiva présente les différentes campagnes de financement possibles
    - Produits de l'érable (profit 44%), possibilité d'ajouter des boites de chocolat
    - Perfection (profit 40%)
  - Madame Jiva propose la campagne de financement **Perfection 2024-2025** et propose que tous les profits aillent dans le fonds à destination spéciale dans l'objectif de financer la phase 2 de l'embellissement de la cour d'école.

**CE-23-24-66**                    **Approuvé à l'unanimité**

- 7.4 **Campagne de financement (vente de livres) (Approbation)**
- Il est proposé que les profits de la vente de livres soient versés au fonds à destination spéciale afin de financer une activité récréative qui aura lieu à la fin de l'année 2024-2025

**CE-23-24-67**                    **Approuvé à l'unanimité**

- 7.5 **Activités éducatives nécessitant un changement d'heure en 4<sup>e</sup> année (Approbation)**
- Madame Cusson présente un projet d'une nuit à l'école (6 juin / pédagogique le lendemain) pour sa classe. Madame mentionne qu'il y aura des parents bénévoles et que la direction est en accord.

**CE-23-24-68**                    **Approuvé à l'unanimité**

- 7.6 **Règles de conduite et mesures de sécurité (2024-2025) (Approbation)**
- Reconduction du mode de vie : Madame Marshall mentionne que le visuel changera un peu, mais que le contenu demeure le même. La portion du « Guide du vêtement parfait » sera remise, car il avait été oublié en 2023-2024.
  - La lecture du mode de vie a été faite.
  - Il n'y a pas d'intervention de la part des membres.

**CE-23-24-69**                    **Approuvé à l'unanimité**

- 7.7 **Principes d'encadrement des coûts chargés aux parents de certains documents et fournitures scolaires de l'école La Roseraie 2024-2025 (Approbation)**
- Madame Marshall fait la présentation des aspects généraux et des lignes directrices des coûts reliés à l'achat des fournitures scolaires.
  - Les membres du CE discutent à ce sujet.

**CE-23-24-70**                    **Approuvé à l'unanimité**

- 7.8 **Approbation des contributions financières exigées pour les journées pédagogiques au service de garde (Approbation) – point remis à la prochaine séance**

- 7.9 **Fonds à destination spéciale (Approbation)**

7.9.1 Entrées au fonds

- Aucune entrée au fonds

7.9.2 Sorties au fonds

- Aucune sortie au fonds

## 8 POINTS D'INFORMATIONS

### 8.1 **Projet éducatif 2023-2027 et son plan d'action + plan de lutte à la violence et à l'intimidation**

#### 8.1.1 **Projet éducatif**

- Madame Marshall mentionne que le plan d'action est en consultation
- Elle présente des lignes directrices du plan
- Mise en œuvre du projet éducatif :
  - **Écriture :**
    - 1- Favoriser la motivation et l'engagement des élèves dans la tâche de l'écriture
      - a. 4 piliers de la motivation (analyser, expérimenter, déterminer et mettre en action)
  - **Mathématiques**
    - 1- CoP (se familiariser avec des pratiques prometteuses)
  - **Lecture**
    - 1- Rétroaction efficace dans la tâche de lecture (se familiariser, analyser, expérimenter, mettre en application)
- Monsieur Mancini se demande s'il sera possible de présenter le tableau de bord aux membres du CE éventuellement. Madame Marshall mentionne qu'elle pourra en faire la présentation lorsqu'il sera élaboré.

#### 8.1.2 **Plan de lutte contre la violence et l'intimidation**

- Évaluation du plan de lutte à la prochaine séance du CE (grille exigée par le CSSP)
- Il n'y a pas de question de la part des membres du CE.

### 8.2 **Organisation scolaire 2024-2025**

- Répartition des classes en 24-25 :
  - 2 classes de maternelle ;
  - 2 classes de première année ;
  - 1 classe de deuxième année ;
  - 2 classes pour chacun des niveaux suivants
  - Total : 13 classes, 277 élèves
  - Les membres du CE discutent sur les modalités de changement d'école volontaire pour les futurs élèves de 2<sup>e</sup> année.

### 8.3 **Loi 32 et campagne de financement (nouveau) (infos)**

- #### 8.3.1
- Monsieur Mancini présente la réforme sur la gouvernance scolaire qui a eu lieu l'année passée avec un résumé des changements proposés en lien avec la Loi 32 (voir résumé récapitulatif des changements proposés).
- Aucune question de la part des membres du CE

#### 8.3.2 **Les campagnes de financement dans les écoles**

- Monsieur Mancini présente la mise en contexte, les définitions, les objectifs, les rôles et responsabilités en lien avec les campagnes de financement.
- Madame Marshall fait des précisions concernant les campagnes de financement.
- Aucune question de la part des membres du CE.

#### **8.4 Budget de l'école (suivi)**

- Madame Marshall mentionne qu'elle a acheté un réfrigérateur et des livres
- Il restera un peu de fonds dans la mesure « Culture et école inspirante »
- Cours vivante, dépense de la totalité du budget
- Perfectionnement des enseignants en CCQ en cours
- Aucune question de la part des membres du CE.

#### **8.5 Fonds à destination spéciale (Suivi)**

- Madame Marshall présente le bilan du fonds à destination spéciale
- Aucune question de la part des membres du CE.

#### **8.6 Projet Embellissement de la cour d'école (suivi)**

- Phase 1 : arbres, colline, module de jeux
    - Groupe Lavallée : 119 109\$
    - EXP : 12 680\$
    - Concept design : 480\$
- Total : 141378\$ (reste 1521\$ du montant amassé)  
Phase 2 à venir : classe extérieure et ballon rotatif

#### **8.7 Parole à l'OPP**

- Projet vente de livres
- Participation à la semaine du personnel

#### **8.8 Parole aux enseignants**

- Participation au mois de l'activité physique, très apprécié par les élèves

#### **8.9 Parole au représentant du personnel de soutien**

- Madame Nadeau mentionne qu'elle fait déjà les ateliers sur l'intimidation aux 6e, mais vu les résultats du sondage, elle propose de débiter l'an prochain avec les plus jeunes aussi et adapter sa présentation.

#### **8.10 Parole au représentant du service de garde**

- Semaine de la garde scolaire, Madame Grenier mentionne qu'il serait intéressant d'aviser les parents des activités plus tôt et de spécifier les horaires des activités afin d'augmenter la participation des parents.
- Pédagogique mardi : Thème: Haut en couleur
- Pédagogique juin : sortie à ISaute

#### **8.11 Parole au représentant du comité de parents**

- Monsieur Mancini mentionne qu'il a eu une précision concernant les obligations en lien avec le service de garde vs le service aux dineurs.
- Monsieur Mancini rapporte qu'il a été adopté que, vu qu'il manque de places de niveau secondaire, un plan de répartition des élèves a été présenté, qui fait en sorte que la première secondaire 2025-2026, sera relocalisée à l'école Marie-Victorin, actuellement l'école aux adultes. Les élèves de 1re secondaire feront partie de l'école Le Carrefour, même s'ils ne seront pas dans la même bâtisse que les 2e à 5e secondaire.
- Présentation de Madame Caroline Carré sur la gestion des écrans.

- Aucune question de la part des membres du CE.

#### 8.12 Parole à la direction

- Madame Marshall mentionne que le contrat du 2<sup>e</sup> éducateur spécialisé s'est terminé aujourd'hui. Cet ajout de service avait été fait en janvier dernier.
- Invitation jeudi le 6 juin, soirée pour remercier les bénévoles de l'école. Une invitation officielle sera envoyée.

## 9 COMMUNICATIONS

### 9.1 Correspondances reçues

**9.1.1 FORMS** – Formation obligatoire des membres du CE (doit être complété par les membres nouvellement en poste avant vendredi le 22 mai 2024)

- Monsieur Mancini s'assure que les nouveaux membres reçoivent le lien afin de le compléter.

**9.1.2 Campagne Perfection** (voir point campagne de financement)

### 9.2 Parole aux membres

- Madame Jiva se questionne en lien avec la nécessité de parents bénévoles pour l'activité de la nuit à l'école (4<sup>e</sup> année). Madame Cusson prend la proposition et communiquera avec l'OPP au besoin.
- Madame Grenier mentionne à Madame Marshall qu'il serait intéressant de relancer les parents pour contribuer à l'implication à la bibliothèque.

## 10 PAROLE AU PUBLIC

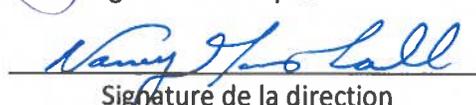
Le public n'a pas d'intervention.

## 11 LEVÉE DE LA SÉANCE

Monsieur Salvatore Mancini propose la levée de la séance à **21h08**.

CE-23-24-71

Adopté à l'unanimité.

	
Signature de la présidence	Date
	
Signature de la direction	Date

